

CONFÉRENCE SOCIAL : L'ACCORD DE GÉNÉRATION, Négocier un accord ou un plan d'action.

Intervenant : Antonio FERNANDES, avocats en droit du travail

Une conférence nationale pour comprendre le mécanisme



Cabinet Instant-ce

Le contrat de génération devrait être appliqué dans les entreprises selon la taille de l'entreprise. Celui-ci devrait répondre au triple objectif d'améliorer l'accès des jeunes à un emploi en CDI, de maintenir l'emploi des seniors et d'assurer la transmission des savoirs et des compétences.

Programme de la journée

9 h30 : Accueil des participants

10 h 00 à 12 h 30 : De l'accord du 19 octobre 2012 à la loi, déroulement du dispositif et des marges de manœuvre pour préparer la négociation.

12 h 30 à 14 h 00 : Déjeuners avec les participants.

14 h 00 à 16 h 00 : Atelier : Préparer la négociation d'un accord ou d'un plan d'action, les outils indispensables pour aboutir.

16 h 00 à 17 h 30 : Séance plénière : Par un jeu de rôle, les stagiaires devront simuler une séance avec le président. Des observateurs seront désignés et apporteront les commentaires indispensables pour faire évoluer la négociation.

359 € par participant (incluant déjeuners et support de conférence)

10 % de remise au-delà de trois participants.

Entreprise :.....
.....

○ Paris le 7 mars 2013

Adresse :.....
.....
.....

Code postal :

Ville :.....

Nom du contact :..... Prénom du contact :

Fonction :

Formation dans vos locaux : Dates souhaitées :

Formation dans une ville : Ville souhaitée :

Téléphone :

email :

6 rue Armand du Pont Martin – 84000 Avignon

Téléphone : Télécopie : 09 54 64 59 68 portable : 06 95 18 92 66 ligne martinique : 06 96 39 10 20

email : a.fernandes@instant-ce.com site : www.instant-ce.com

Numéro de siret : 441994811